

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"Ce qu'on peut donner de meilleur
aux autres, c'est de les révéler
à eux-mêmes."

Socrate

Le chiffre

8

ans de travaux pour
restaurer entièrement
la Tour abbatiale

▶ 2 Le concours
hippique
est reporté

▶ 3 Acte 3 du
déconfinement
à partir du 9 juin



▶ 4-5
La Tour abbatiale

Un combat débuté il y a 25 ans

En raison des restrictions sanitaires, le concours hippique reporté au mois d'août

Il devait se tenir les 4, 5 et 6 juin prochains. Le concours hippique va finalement être reporté au mois d'août. En effet, la sous-préfecture de Valenciennes a fait savoir que l'office de tourisme de La Porte du Hainaut ne pouvait organiser son événement que dans la mesure où il pouvait garantir, à tout instant, que la jauge ne dépassait pas les 1 000 personnes. Or, cette compétition attire d'ordinaire des centaines de cavaliers et leurs accompagnants, issus de toute la partie nord de la France, ainsi que des passionnés d'équitation et des familles. De plus, au Parc de la Scarpe, les accès sont multiples... D'autres restrictions s'ajoutaient : les personnes devaient impérativement rester assises, les animations familiales telles que les jeux gonflables et le manège en bois n'avaient finalement pas droit de cité, la diffusion de musique amplifiée reste prohibée... Bref, l'office de tourisme considère que les conditions ne sont pas propices à l'organisation de ce rendez-vous habituellement festif. Mais ce n'est que partie remise : le concours hippique aura bien lieu cette année ! Rendez-vous au mois d'août...

Conseil municipal JEUDI 10 JUIN

L'ordre du jour sera essentiellement dédié à la délégation de service public du casino. En raison de la crise sanitaire, elle se tiendra en comité restreint. Pour que vous puissiez tout de même la suivre, une retransmission en direct est prévue.

► Connectez-vous à partir de 18h30 sur www.saint-amand-les-eaux.fr

À votre tour, marchez sur les pas des archéologues !

Elle trône au beau milieu du musée de la Tour abbatiale, tel un symbole. La tête sculptée représentant (supposément) le moine Amand a été retrouvée sous terre en 2018 ; débarbouillée, elle s'offre aux regards et côtoie poteries, silex et autres trésors historiques à l'occasion de l'exposition temporaire « Sous les bottes des archéologues », lancée le week-end dernier.

Vendredi 28 mai, avant l'ouverture

au public, une visite a été organisée avec notre Maire, l'adjoint à la culture Jean-Marc Mondino et des représentants de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), dont les archéologues Laurent Deschodt, Alain Henton et Philippe Feray. « Cette exposition rend compte des 21 opérations archéologiques menées à Saint-Amand-les-Eaux » a rappelé Alain Bocquet. « Il ne faut pas oublier que les sites archéologiques amandinois sont de

rang national voire international » a renchéri Gilles Leroy, ingénieur au service régional de l'archéologie. Et de citer, notamment, la fouille réalisée sur le site du centre commercial du Mont des Bruyères, où pas moins de 35 500 silex avaient été retrouvés !

« Au travers de cette exposition, l'INRAP remplit une de ses missions qui est de restituer les acquis de la connaissance au grand public » a souligné Laurent Sauvage, directeur adjoint régional de l'INRAP.

Allez donc y faire un tour. « Le voyage dans le temps est assuré » comme l'a relevé la directrice du musée, Marianne Grevet.

Notre riche histoire locale saura sans nul doute nourrir votre imaginaire. Elle a déjà inspiré des commerçants qui comptent ouvrir une crêperie-glacierie sur la Grand'place. Le nom de leur établissement ? « Chez Suzanne », clin d'œil à la reine répudiée venue se réfugier à proximité de l'abbaye de Saint-Amand-les-Eaux. Le passé peut ainsi donner du cachet aux projets d'avenir...

► Entrée gratuite. Lun., mer., jeu. et ven. 14h-17h. Sam., dim. et jours fériés 14h-18h. À découvrir jusqu'au 19 sept. Masque obligatoire à partir de 11 ans.



Les résistants, de l'ombre à la lumière

Ils avaient plusieurs visages. Ce pouvait être une secrétaire, devenue agent de renseignement ; un étudiant, venu prendre le maquis ; un paysan âgé, passeur sur la ligne de démarcation ; une écrivaine, pourvoyeuse de journaux clandestins... Tous œuvraient dans l'ombre pour garder allumé le flambeau de la liberté.

Qu'ils aient été célèbres ou anonymes, à l'origine de faits d'armes mémorables ou de petites actions au quotidien, les résistants de la Seconde guerre mondiale ont été honorés à l'occasion d'une cérémonie dédiée, jeudi 27 mai. Comme l'a souligné Danièle Iovino, conseillère municipale déléguée aux relations avec le monde patriotique, cette date n'a pas été choisie au hasard. Lors de la lecture du mot de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, elle a ainsi rappelé que la France « avait rendez-vous avec le meilleur d'elle-même » il y a tout juste 78 ans. « Dans Paris occupée se tenait la première réunion du Conseil National de la Résistance sous l'autorité de Jean Moulin, l'envoyé du général de Gaulle. »

Les élus et les anciens combattants ont eu une pensée à l'égard des résistants, tant lors du dépôt de



gerbe que lorsque la Marseillaise a retenti. Organisée dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, cette cérémonie pointe le fait qu'il n'y a pas de petits gestes et que chacun peut, à son niveau, agir contre la barbarie et l'oppression.



Covid-19

Déconfinement, acte 3 : ce qui change au 9 juin

L'épidémie recule : moins de 500 nouveaux cas ont été quotidiennement recensés en moyenne dans le Nord entre le 21 et le 27 mai, selon CovidTracker. Le nombre de personnes hospitalisées est, quant à lui, passé sous la barre des 900. Les restrictions sanitaires vont s'assouplir en conséquence. Faisons le point sur l'acte 3 du déconfinement qui démarrera le 9 juin.

► Couvre-feu

Le couvre-feu sera repoussé à 23 heures. Il restera maintenu jusqu'à 6 heures du matin. Si vous devez vous déplacer, il vous faudra vous munir d'une attestation.

► Bars et restaurants

Les bars et les restaurants pourront de nouveau vous servir :

- en terrasse avec une capacité d'accueil de 100% mais toujours avec des tables de 6 maximum ;
- en salle avec une capacité d'accueil réduite de 50% et des tables de six maximum.

► Loisirs

- Cin'Amard : ouverture avec une capacité réduite à 65%.
- Casino : ouverture avec une capacité d'accueil réduite à 50%.
- Thermes : ouverture avec une capacité d'accueil à 100%.
- Spectateurs dans les établissements sportifs extérieurs (stades) ou couverts (piscines) : 65% de l'effectif, jusqu'à 5000 personnes.
- Salons et foires : 50% de l'effectif, jusqu'à 5000 personnes.

► Sport

Les adultes pourront de nouveau reprendre le chemin des équipements sportifs pour s'adonner à une

activité physique en milieu couvert. Dans ces établissements, la capacité d'accueil sera réduite à 50% de l'effectif. Les sports avec contact ne seront autorisés qu'en extérieur.

Le centre aquatique, notamment, rouvrira donc ses portes aux adultes dès le 9 juin. ◀

Vaccination

La vaccination est désormais ouverte à tous les majeurs sans conditions. Connectez-vous sur www.doctolib.fr pour prendre rendez-vous.

Lundi 31 mai, le centre hospitalier a organisé sa première «nocturne». Pour permettre aux étudiants et aux actifs de se faire vacciner en soirée, après leurs activités, des rendez-vous ont ainsi été programmés jusqu'à 21h-22h. L'opération pourra être renouvelée en fonction des besoins.

Visites au centre hospitalier

Il est à nouveau possible de rendre visite aux patients hospitalisés, sans limite de durée, à raison d'une visite par patient et par jour, dans la limite des horaires de visite habituels et dans le respect des gestes barrières.

Pass sanitaire

Le pass sanitaire entrera en vigueur dès mercredi 9 juin.

À qui pourra-t-il être délivré ?

- aux personnes vaccinées contre la Covid-19. Attention, il faut que le schéma vaccinal soit complet. Pour ce faire, il faut attendre deux semaines après la deuxième injection pour les vaccins qui nécessitent deux injections ; quatre semaines après la vaccination lorsque seule une injection est nécessaire ; deux semaines après l'injection lorsque la personne a déjà eu la Covid-19. Toutes les personnes vaccinées depuis début janvier peuvent récupérer leur attestation de vaccination auprès de l'assurance maladie.
- aux personnes présentant un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48 heures ;
- aux personnes ayant contracté la maladie ces derniers mois et guéries depuis. En effet, une personne infectée est considérée immunisée durant 180 jours.

Quand devons-nous le présenter ?

Il sera nécessaire de présenter le pass sanitaire pour tout rassemblement statique de plus de 1 000 personnes : concerts, spectacles, festivals, manifestations sportives, conférences... Il ne sera pas obligatoire pour se rendre au musée, au restaurant, au cinéma, dans les salles de sports...

Quelle forme prendra-t-il ?

Il sera disponible au format numérique sur l'application TousAntiCovid. Vous pourrez également présenter, sous format papier, les documents demandés tels que la preuve d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48 heures ou votre certificat de vaccination. Pour les personnes rétablies de la Covid-19, vous pourrez présenter le résultat d'un test PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid, datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois.



La Tour abbatiale

Un combat débuté il y a 25 ans



Saint-Amand-les-Eaux, amputée de sa Tour abbatiale ? Inimaginable ! Et pourtant... Le scénario était plausible il y a à peine trente ans, tant la belle de pierre était mal en point. Il aura fallu le lancement de l'ambitieuse campagne nationale « Ma Tour vaut le détour », suivie de huit années de travaux colossaux, pour que notre fleuron retrouve sa superbe...

« Elle a pris un sacré coup de vieux ! » C'est sans doute ce qu'aurait pensé l'abbé Nicolas Dubois s'il avait pu voir l'état de la Tour abbatiale en 1995, lui qui en ordonnât la reconstruction 369 ans plus tôt.

Malade, le monument partait en lambeaux. Des protections grillagées empêchaient même les Amandinois de s'en approcher. Un comble !

« Fraternitatem Diligite » ou quand la fraternité fait des miracles

Quelques travaux de rénovation avaient bien été menés. Mais ils ne faisaient office que de pansements. Le bâtiment avait besoin d'une cure de jouvence digne de ce nom.

En 1996, la nouvelle municipalité fait du sauvetage de la Tour abbatiale l'un de ses chevaux de bataille. Le chantier de restauration s'annonce colossal. Il est estimé à 70 millions de francs, soit plus de 10 millions d'euros. Comment le Maire, Alain Bocquet, entendait-il trouver des financements ? En prêtant l'oreille aux bâtisseurs du passé. N'ont-ils pas gravé dans la pierre la devise « Fraternitatem Diligite » ; en latin, « Choisissez la Fraternité » ?

« Ma Tour vaut le détour : sauvons-la ! »

En 1999, la campagne de sensibilisation et de souscription « Ma Tour vaut le détour » est lancée. Pour mobiliser le plus grand nombre, le

monument (photographié par Rémy Poinot, aujourd'hui décédé) s'affiche en trois dimensions (une prouesse technique, à l'époque) sur pas moins de 3 500 panneaux publicitaires, notamment à Paris, juste devant la Tour Eiffel, et même à Rome ! Autocollants, affiches, cartes postales, numéro vert complètent l'attrail de communication.

L'objectif ? Faire du bruit. Et ça fonctionne. Les soutiens affluent du monde entier. La Tour abbatiale est sauvée.

Cinq ans plus tard, les travaux sont lancés. La restauration est prise en charge par l'État, la Région, le Département et la Ville. Sous les mains expertes des professionnels, la belle de pierre troque son statut de vestige pour celui de symbole intemporel. ◀

Chronologie

1846. Unique en Europe, la Tour abbatiale est classée aux Monuments Historiques.

Janvier 1996. Le député Alain Bocquet, fraîchement élu maire de Saint-Amand, alerte le ministre de la Culture Philippe Douste-Blazy sur l'état de dégradation avancée de la Tour abbatiale.

1998. Au cours de l'année, le député-maire tire la

sonnette d'alarme une dizaine de fois à l'Assemblée nationale auprès de la Ministre de la Culture, Catherine Trautmann, ainsi qu'auprès de la Région, du Département et de la Commission européenne.

Février 1999. Lancement de la campagne nationale « Ma Tour vaut le détour : sauvons-la ! »

2000. La restauration de la façade de l'Échevinage donne l'occasion de réaliser des essais



et des analyses en amont du chantier de restauration de la Tour abbatiale.

20 décembre 2001. Catherine Tasca, ministre de la Culture pour l'État, Catherine Génisson,

vice-présidente en charge de la culture pour la Région, Bernard Derosier, président du conseil général du Nord et Alain Bocquet, maire de Saint-Amand-les-Eaux, s'engagent à financer la restauration de la



Tour abbatiale a signature d'une **2002.** La confrérie Chevaliers de la **Août 2003.** La campagne « Ma Tour vaut le détour » prend fin, de nouvelles pierres sont apposées pour r l'ensemble des **Février 2004.** Un concours de ballons est organisé pour célébrer le lancement du chantier. La Tour

Interview

Vincent Brunelle : « Nous avons voulu faire en sorte que ce monument soit lisible pour les générations futures »



Vincent Brunelle est l'architecte en chef des Monuments Historiques qui a suivi le chantier de restauration. Il a été adoubé par les Chevaliers de la Tour en 2012 et a rejoint la bien-nommée promotion «Tour abbatiale».

Quel a été votre rôle en tant qu'architecte en chef des Monuments Historiques ?

J'ai élaboré le programme des travaux de restauration avec l'assistance de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Cette mission a débuté par un diagnostic de l'état de dégradation du monument dont a découlé des préconisations et une analyse financière. Le monument étant classé, il a fallu obtenir l'autorisation de travaux de la part de l'État. Le dossier a même dû passer en commission nationale supérieure des Monuments Historiques. Monsieur le Maire est venu défendre le projet au ministère de la Culture et je l'ai assisté en tant qu'architecte.

Revenons au tout début, à la phase d'analyse. Dans quel état était la Tour abbatiale ?

Un pain de sucre... C'était un pain de sucre qui fondait. La pierre qui avait été mise en place était de très mauvaise qualité ; il s'agissait de la pierre d'Avesnes-le-Sec qui ne résiste pas à la pluie, s'avère sujette à la formation de gels et de gypse, ce pourquoi elle se feuillette et perd toute sa consistance. Ces caractéristiques entraînaient, par endroit, des problèmes de stabilité.

La Tour abbatiale était donc devenue dangereuse ?

La Tour pouvait partiellement s'effondrer. Les colonnes qui animent la façade avaient d'ailleurs été cerclées pour éviter que des blocs ne tombent sur la voie publique. L'édifice était dans un état catastrophique...

Au regard de cette analyse, qu'avez-vous préconisé ?

Il y avait plusieurs options. Nous pouvions geler la situation, empêcher la dégradation de la pierre en la confortant. L'image de la Tour abbatiale n'aurait plus bougé mais elle serait restée en état de délabrement en raison de son état de vieillesse.

Dans un même temps, nous possédions de nombreux documents qui donnaient à voir la Tour avant sa dégradation... La question s'est posée : ne fallait-il

pas changer les pierres dégradées par des pierres semblables en restituant le décor sculpté ? C'était un défi, naturellement, car changer de la pierre sur un édifice de cette taille entraîne une quantité de mise en œuvre ainsi qu'un coût et un délai d'intervention. Pourtant, l'État et le maître d'ouvrage sont convenus qu'il fallait lancer l'opération dans cet objectif-là. Nous avons eu une audace terrible.

Pourquoi est-ce cette option qui a primé ?

Il faut avoir en tête l'importance de cet édifice, dans son impact à la fois religieux, politique et architectural. L'abbé Dubois avait vraiment des moyens et une volonté extraordinaires. C'est ce qui a animé la passion du Maire et réveillé en lui la volonté de faire en sorte que ce monument ne disparaisse pas et qu'il soit lisible pour les générations futures.

Quelles sont les étapes du projet qui vous ont le plus marqué ?

Nous avons conservé et restauré les décors qui pouvaient l'être. Les éléments les plus détériorés ont été déposés pour être mis en valeur ailleurs. Dans la partie supérieure de la Tour abbatiale, beaucoup de figures étaient manquantes. Nous avons retenu la proposition d'un sculpteur qui a eu une certaine liberté pour réinterpréter cet ensemble décoratif, tout en restant le plus fidèle possible à l'histoire du bâtiment.

Idem dans la partie centrale où apparaît une nuée de petits personnages. Nous avons recréé ce qui avait disparu mais dont il restait des témoins : des gravures, des photos anciennes...

Troisième sujet, nous nous sommes aperçus que dans la partie centrale, là où une fenêtre donne sur le musée, il y avait une triple façade en épaisseur. En réalité, il y avait un système de perspective assez étonnant et rare dont on ignorait l'existence. Nous avons utilisé des techniques particulières pour ouvrir les baies et la restituer...

On sent que ce chantier vous passionne encore...

« C'était un très beau projet. » ◀

En quelques chiffres...

1 615 tonnes de pierre posées

35 000 heures de travail rien que pour la pose des pierres

10 800 m² d'échafaudage

10,4 millions d'euros financés par la Ville (31%), le Département (29%), l'État (28%), la Région (12%)

Une quinzaine

de corps de métiers différents : tailleurs de pierre, maçons, sculpteurs, verriers, restaurateurs, Architecte et Conservateur des Monuments Historiques, serruriers, doreurs, couvreurs, menuisiers, charpentiers, spécialistes de la protection contre les pigeons...



u travers de la convention. ie des Tour est créée. campagne « Ma our » prend s affiches sont remercier donateurs. lâcher de nisé pour ement du abbatiale se

cache des regards derrière une bâche blanche et des échafaudages.

2004. Les travaux débutent au sommet de la Tour pour assurer la stabilité du grand dôme, alors fissuré. De nouvelles girouettes sont installées, les horloges retrouvent des couleurs grâce aux doreurs.

2005. Une perspective, cachée jusqu'alors par des murs de remplissage, se révèle dans



le frontispice central de la façade ouest. Il est prévu de la dégager pour la restituer.

2009. La perspective est

terminée, les Amandinois la découvrent pour la première fois.

2009. Côté sud, les restaurateurs découvrent une balustrade dissimulée sous un amas de fientes de pigeons et de végétations. Elle sera restituée.

2012. Le musée (resté ouvert tout au long du chantier) bénéficie d'une rénovation. Une salle d'exposition

supplémentaire est créée à l'étage.

2012. La fin du chantier de restauration est fêtée tout au long de l'année. À noter cette prouesse du photographe de renom Remy Pointot qui immortalise la Tour abbatiale et sa réplique humaine sur la Grand'place grâce à la mobilisation de 800 bénévoles.

Sport



Déconfinement

► Reprise des activités au judo club du Parc

Le judo-club reprend ses activités pour enfants et pour adultes à partir du mercredi 9 juin aux jours et horaires habituels : judo, jujitsu, taïso, gymnastique d'entretien et musculation.

- Reprise dans le respect du protocole sanitaire en vigueur : activités avec contact pour les mineurs uniquement, port du masque pour les adultes...

► Pré-inscriptions à la SLA Gym

La SLA Gym organise deux journées de pré-inscriptions pour l'année 2021/2022 les mercredis 16 et 23 juin, de 9h à 12h et de 14h à 18h, salle Alfred-Lemaître.

- Infos sur <https://stamand-sla-gym.clubeo.com> et sur la page Facebook de l'association

► Portes ouvertes de L'Amandinoise

Découvrez la gymnastique masculine à l'occasion des portes ouvertes de l'association L'Amandinoise, organisées samedi 12 juin de 13h30 à 16h30. Au programme : initiation et découverte de la discipline de 13h30 à 14h30; les parents à la gym de 14h30 à 15h30; démonstrations de gymnastique artistique et de Parkour de 15h30 à 16h30.

- Complexe Jean Verdavaine, rue Émile-Seigneuret. Infos sur www.amandinoise.org



Handball

Les Louves, en rade à Toulon

Attaquer sans mollir, se défendre avec opiniâtreté, s'engager collectif : les recettes n'ont pas suffi aux Amandinoises pour maîtriser les Rebelles. Ces sacrées Toulonnaises étaient décidées à vendre leurs peaux chèrement. De fait, le marché n'a pas été conclu en notre faveur. Les Louves sont restées en rade. Une forte déception sans aucun doute pour une équipe dont le destin dans l'élite du hand féminin se joue sur le tapis vert. Il est aujourd'hui suspendu à l'aboutissement du recours déposé auprès de la Ligue.

Pour faire simple, le règlement de la Ligue élaboré en décembre 2020, pour faire face aux aléas de la crise sanitaire aurait permis au SAH-PH de rester en première division. Mais un changement inopiné des règles voici quelques jours a renversé la donne. Son classement, à la date d'aujourd'hui, condamne le club à la rétrogradation. Si sportivement, les comptes sont clairs, réglementairement, le coup du changement de pied, en cours de jeu, de la Ligue l'est moins.

Les Louves contestent cette modification inopinée des règles. Elles estiment avoir été privées du bénéfice du cadre du championnat admis par tous en décembre. Le recours déposé auprès de la Ligue Féminine est argumenté et respectueux de l'équité sportive. S'il est accepté, il modifiera le destin du club. De son côté Mérignac, club qui était dans la balance, au même titre que notre équipe, s'est réjoui d'une issue favorable.

La saison doit reprendre le 9 septembre pour la D1 et c'est toujours sur cette date que l'équipe s'organise. « Nous sommes déterminés ; nous irons jusqu'au bout » confirme le club. Date du verdict : personne ne semble en capacité de la prévoir.

Dernier match

A Toulon, les Louves savaient qu'elles jouaient gros et qu'un succès eut apporté un peu d'eau au moulin à leur dossier. Hélas, le combat des Louves s'est révélé infructueux. Leur vaillance n'a pas suffi pour vaincre les Varoises.

Après une entame en faveur de nos joueuses, avec de belles prestations comme celles de Pellerin, les Toulonnaises regagnaient peu à peu du terrain et réussissaient à boucler, à leur avantage, la première mi-temps. En seconde période les Louves ne lâchaient rien et talonnaient leurs adversaires. Trois buts à la suite ramenaient la confiance et à la 38^e minute, Pugliese remettait le compteur à égalité à 18 buts. Les supporters amandinois, devant leur ordinateur détaillant le tableau des phases de jeu, pouvaient encore espérer ! Hélas ce répit fut de courte durée car Toulon enchaînait alors une série de 5 buts. A la 45^e minute le score s'établissait à 24 pour les Rebelles et 19 pour les Louves. Le match bascula alors définitivement en faveur des Toulonnaises qui maintinrent leur avance. ◀

- Saint-Amand-Toulon : 27-29 (13-14)

► Reprise du basket avec l'USAPH

L'USAPH a repris ses entraînements afin de préparer au mieux la saison 2021-2022.

Le club recrute des joueuses et des joueurs pour plusieurs catégories d'âge :

- école de basket (de 2013 à 2018) ;
- poussin(e)s (de 2011 à 2012) ;
- benjamin(e)s (de 2009 à 2010).

- Vous pouvez faire des essais. Appelez au 06 20 01 01 89

► Ball-trap

Par la société de chasse des Quatorze sam. 19 et dim 20 juin dès 11h sur le site de Lerc.

Par la société de chasse de l'Elnon sam. 26 et dim. 27 juin dès 14h au complexe Notre-Dame-d'Amour.

- Inscriptions sur place

Les tableaux du chœur de l'église Saint-Martin se dévoilent

Ils revoient la lumière du jour après deux années passées à l'abri de la poussière.

Les cinq tableaux qui ornent le chœur de l'église Saint-Martin ont été débâchés vendredi 28 mai sous l'œil attentif de Sylvie Dauvergne.

La restauratrice est intervenue avec une dizaine d'homologues durant six mois en 2019 pour redonner une seconde jeunesse à ces œuvres, accrochées là depuis la reconstruction du bâtiment au XIX^e siècle.

« Ces toiles ont la particularité d'être marouflées : elles sont collées au mur. De plus, elle mesure chacune 25m² ! Notre rôle a été d'en améliorer la présentation et, surtout, d'en assurer la préservation sur le long terme. »



Upernoir : une cure thermique nocturne

Les thermes participent à Upernoir, un nouvel événement régional dédié à la couleur noire qui rappelle notre patrimoine minier.

Vendredi 18 juin, vous pourrez prendre part à une cure nocturne. Profitez d'un spa découverte à partir de 20 heures : vous bénéficierez d'un accès aux nouveaux bassins pour un moment de détente en eau thermale, rien que pour vous !

▶ Inscription obligatoire : jauge limitée et prise de connaissance obligatoire du protocole sanitaire.

Paiement sur place et réservation en ligne sur www.tourisme-porteduhainaut.com



Ducasse : le parc de la Scarpe se prépare à accueillir une quarantaine de manèges

Autos-tamponneuses, pêches aux canards, chenilles... Une quarantaine de manèges vont s'installer au parc de la Scarpe du 11 au 21 juin. Que vous soyez à la recherche de sensations fortes, féru de jeux de hasard ou simplement amateur de l'ambiance bon enfant des fêtes foraines, vous décrocherez forcément le pompon !

Nouveauté cette année : le Vertical Limit, un bras articulé qui vous emmène à 40 mètres de haut !

▶ Horaires du week-end : 14h-22h45. En semaine : 16h-22h45. Ven. 11 juin, opération un billet acheté égale un billet offert. Tarifs réduits mercredi 16 juin.

Protocole sanitaire

Pour garantir la protection sanitaire de tous, un protocole sera mis en place. Le port du masque sera obligatoire à partir de 11 ans et fortement recommandé à partir de 6 ans. Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition à l'entrée et à la sortie de la ducasse ainsi qu'à l'entrée et à la sortie de chaque attraction. Un marquage au sol vous permettra de respecter plus facilement les règles de distanciation. Les surfaces susceptibles d'être contaminées seront régulièrement nettoyées et désinfectées.

Loisirs

Au port fluvial, le Pavillon Bleu hissé haut comme une invitation à se jeter à l'eau

Pour la onzième année consécutive, le port fluvial peut hisser le Pavillon Bleu. Gage de qualité, ce label récompense les actions menées en faveur de l'environnement et d'un tourisme durable.

La nature, vous la côtoierez de très près en vous lançant dans l'une des activités proposées sur place, à savoir :

- ▶ le bateau électrique sans permis (cinq places) ;
- ▶ le bateau à pédales (quatre places) ;
- ▶ le dragon boat ou l'umiak (minimum 8 personnes) ;
- ▶ le kayak ou le canoë ;
- ▶ le paddle ;
- ▶ le vélo.

Que vous souhaitiez quitter un temps le plancher des vaches ou garder les pieds sur terre, le port fluvial sera le point de départ d'escapades propices à la découverte de la faune et de la flore.

▶ Tarifs et informations sur www.tourisme-porteduhainaut.com



L'office de tourisme a rouvert ses portes

Il vous accueille au 89 Grand'place du mardi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h ; le samedi, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Fermeture le jeudi matin.

En bref...

Travaux

Bientôt le lancement des travaux au pont du Moulin Blanc

Les travaux visant à assurer la pérennité du Moulin Blanc vont être lancés début juin.

Le chantier débutera par le remplacement des garde-corps.

Dans la zone d'intervention, la circulation sera régulée via des feux alternés tandis que la vitesse sera réduite à 30km/h.



► **VISITE GUIDÉE SUR LE POUCE**
MAR. 8 JUIN

Et si vous profitiez de votre pause-déjeuner pour (re) découvrir le patrimoine amandinois avec L'Office de Tourisme ? Venez avec votre sandwich à manger sur le pouce, et suivez le guide. Une visite dont le thème ne vous sera dévoilé qu'au démarrage. Alors prêts pour vous laisser surprendre par une visite mystère !

► Inscription obligatoire auprès de l'Office de Tourisme au 03 27 48 39 65 ou par mail : contact@

tourisme-porteduhainaut.fr
Tarif : 2,50 € par personne

► **CET ÉTÉ, ON VA AU CENTRE DE LOISIRS**

Top départ pour les inscriptions! Trois moyens pour effectuer vos démarches : prenez rendez-vous au service Régie au 03 27 22 48 77, envoyez un mail à regie@saint-amand-les-eaux.fr ou connectez-vous sur : portailfamille.saint-amand-les-eaux.fr

► Les accueils de loisirs seront organisés du 8 juillet au 27 août. Fin des inscriptions le 1^{er} juillet.

Cin'Amand

JUSQU'AU 8 JUIN

Chacun chez soi - Nobody - Villa caprice - Méandre - Promising young woman - Démon slayer - Mandibules - Les bouchetrous - Adieu les cons - 30 jours max - Tom & Jerry - Envole-moi - Sans un bruit.

► 03 27 40 96 69 - www.cinamand.fr

► **MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX**

DIM. 6 JUIN
Organisé par les Amis

de l'école G.Wallers

► 8:30 à 13:00 - Place du Mont-des-Bruyères. Port du masque obligatoire

► **DON DU SANG**

Prochaine collecte : **DIM. 27 JUIN** de 8h à 13h, Espace R. Bédé (101 rue du Faubourg de Tournai).

► Pour faire un don, prenez votre rendez-vous via ce lien : <https://bit.ly/3fVBrBd>

► **CHÈQUE PENTECÔTE**

Vous avez 65 ans ou plus, vous ne l'avez pas eu ? Prenez rendez-vous avec le CCAS avant le 11 juin au 03 27 09 08 40.

► **COLLECTE DÉCHETS**

► **MAR. 15 JUIN** (déchets de jardin)

► **MER. 16 JUIN** (+ sacs jaunes/verre)

► **MER. 23 JUIN** (déchets ménagers)

► **DÉCHÈTERIE**

Du lundi au samedi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h30. Le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi et les jours fériés.

► **NUMÉROS UTILES**

► Médecin de garde 03 20 33 20 33

► Smir 0800 81 13 92

► Mairie 03 27 22 48 00

► CCAS 03 27 09 08 40

Travaux

Rue des Angès, la circulation ne sera plus possible à partir du 7 juin

Noréade va entreprendre la rénovation du réseau de distribution d'eau potable rue des Angès. Les riverains ont eu l'occasion de découvrir les étapes clés du chantier et d'échanger avec les maîtres d'œuvre lors d'une réunion publique, organisée par la Ville jeudi 27 mai.

**Trois phases d'intervention**

La première phase du chantier débutera lundi 7 juin et devrait se pro-

longer sur quatre semaines. L'entreprise s'attellera à la pose de 140 mètres de canalisation et à la rénovation des 27 branchements de particuliers de la rue des Angès. Début juillet, le chantier se déplacera rue Thiers, à l'intersection avec la rue des Angès, pour procéder aux raccordements. Cette deuxième phase durera une semaine. Pour terminer, l'entreprise entreprendra les réfections. Les travaux devraient être totalement terminés fin juillet.

Coupages d'eau en centre-ville

Des coupures d'eau au cas par cas sont à prévoir lors du renouvellement des branchements et des raccordements de conduite. Les riverains concernés seront directement contactés par le chef de chantier et par courrier.

À noter : au cours de la deuxième phase, pour permettre le changement des vannes, une coupure d'eau d'une journée devra être

programmée. Elle concernera la rue des Angès mais également une partie de la rue Thiers, de la place du 11 novembre et de la rue de Valenciennes. Elle aura lieu, soit le 5 juillet, soit le 12 juillet. En effet, la Ville et Noréade sont convenus de procéder à cette coupure d'eau un lundi, la majeure partie des commerces étant fermée.

Circulation et stationnement

La rue des Angès sera fermée à la circulation. Seuls les riverains seront autorisés à circuler en-dehors des horaires de chantier. Les entreprises interviendront du lundi au jeudi, de 8h à 17h et le vendredi, de 8h à 15h30. Le stationnement, quant à lui, sera interdit.

En juillet, lorsque le chantier se déplacera rue Thiers, la circulation sera toujours possible ; elle sera simplement alternée puisque l'entreprise interviendra sur demi-chaussée.

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Naissances **17 MAI.** CAUDOUX Lola. AOUDIA Sanaa. **20 MAI.** DEREUMAUX Valentine. **21 MAI.** LAPÔTRE Cleyo.

Mariage BOUTELLER Sylvain & MIXTE Lindsay.

Décès TRANCHANT BOULONNE Modesta (86 ans). DELSAUT René (73 ans). LEMOINE André (85 ans). BOSQUET Julien (90 ans). RENARD Thérèse (91 ans). ROBERT Andrianony (74 ans).

Menu **LUN. 7 JUIN.** Potage aux légumes, poulet basquaise, ratatouille, riz pilaf, camembert, orange.

MAR. 8 JUIN. Chou-fleur sauce cocktail, omelette Bio sauce tomate, coquillettes Bio, gruyère râpé, melon Bio.

MER. 9 JUIN. Pêche au thon, boulettes d'agneau à l'ail, purée de pois cassés, cantal, banane.

JEU. 10 JUIN. Salade marocaine, carbonade flamande, haricots verts, pommes sautées, yaourt, pêche.

VEN. 11 JUIN. Carotte à l'orange, nuggets de poisson ketchup, tomate cuite, pommes vapeur persillées, édam, tarte au chocolat.